Les orientations de la politique des transports présentées en conseil des ministre

Le 3 octobre en conseil des ministres, Frédéric Cuvillier présenté les grandes orientations du gouvernement concernant les transports.

"Les transports doivent contribuer à l aménagement du territoire et améliorer les déplacements du quotidien" a affirmé le ministre des transport dans sa communication.

Il annonce qu'une mission composée de parlementaires et de personnalités qualifiées sera installée mi-octobre. Elle fera, dans un délai de six mois, des propositions pour élaborer un document-cadre de la mobilité durable, soutenable compte tenu des impasses financières du projet de schéma national des infrastructures de transports (245 milliards d euros sur 20 à 30 ans).

La mission tiendra compte des priorités du Gouvernement : amélioration des transports du quotidien, poursuite de la modernisation du réseau ferroviaire pour rénover au moins 1000 km par an, effort budgétaire accru sur les trains « Intercités ».

Pour relancer le fret ferroviaire "il faut investir dans des trains plus performants, simplifier la réglementation technique, réserver au fret des sillons prioritaires, encourager les initiatives locales favorisant le transport des marchandises par le rail, développer les autoroutes ferroviaires ainsi que les autoroutes de la mer et le transport combiné, et mieux desservir les grands ports maritimes par la voie ferrée et la voie fluviale" explique F. Cuvillier.

Par ailleurs, il précise que "la France défendra résolument le transport routier pour éviter l extension du cabotage dans un contexte européen où les règles sociales et les coûts salariaux ne sont pas harmonisés. Les contrôles contre la concurrence déloyale qui peut en résulter seront renforcés."

Enfin, "les transports devront participer à la transition écologique. L éco-redevance poids-lourd s'appliquera, comme prévu, à compter de juillet 2013. La taxe sera répercutée de manière simple, efficace et complète".

Concernant les transports urbains, "un troisième appel à projets sera engagé au premier semestre 2013 afin de promouvoir l innovation technique et urbaine pour les modes de transport propres : tramways, bus à haut niveau de service, voitures électriques en libre service"&

Copyright © Elunet.org, Portail de l'action des Elus et de la vie citoyenne